Majeurs isolés en danger !!!

Durant le mois d'août 2014, le Conseil Général de la Haute-Garonne, en annonçant l'arrêt des placements jeunes majeurs pour les jeunes migrants de 19 ans et plus, abandonne une de ses missions premières, la protection des jeunes dont il a la charge. Début août, les Maisons d'Enfants à Caractère Social ont appris par téléphone, sans délai de prévenant, que ces jeunes devraient quitter les établissements dans le courant du mois, et trouver eux-mêmes des solutions d'hébergement. Le Conseil Général 31 transformait leur contrat de prise en charge et leur proposait, dans sa grande générosité, une Aide Educative à Domicile, sans domicile, assortie d'une allocation de 610 € pendant trous mois.

Autant dire la rue pour la plupart d'entre eux !

Cette décision plonge ces jeunes, sans famille sur le territoire, sans ressources, dans une très grande précarité qui pourrait signifier pour eux un aller direct vers la délinquance, la prostitution. Nous sommes loin de la prévention prônée par la loi 2007. Ne nous y trompons pas, à terme, ce sont toutes les prises en charges jeunes majeurs qui seront sacrifiées au nom de l'austérité budgétaire.

Au-delà de la sidération et de l'indignation, nous devons réagir fortement et bien sûr protéger ces jeunes et empêcher leur départ, mais nous devons aussi résister à toute forme de travail social au rabais qui consiste à transformer l'usager en kleenex, ou plutôt en variable d'ajustement des politiques de restriction budgétaires.

Aussi, nous dénonçons ces pratiques et demandons le maintien des Accueils Provisoires Jeune Majeur pour tous les jeunes concernés jusqu'à 21 ans. Nous nous opposerons à leur départ et refusons de nous compromettre en appliquant de telles pratiques.

Appel à la grève et au rassemblement le jeudi 4 septembre

Rendez-vous devant le Conseil Général de la Haute-Garonne à 11h30.

Soyons nombreux !